

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE  
LE DIRECTEUR REGIONAL

**DATE DE PUBLICATION : 1 juillet 2024**

### **DELEGATION DE SIGNATURE**

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur Régional Centre-Val de Loire le 16 octobre 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Pierre-Antoine MICHEAUX, responsable du service des entreprises à la succursale d'Orléans, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Ioan GAE, adjoint au responsable du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des entreprises.

M. Pierre-Antoine MICHEAUX et M. Ioan GAE reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et dirigeants d'entreprises de leur zone de compétence, conformément aux dispositions contenues dans la grille de la délégation en vigueur.

Orléans, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Christian DELHOMME